



ARMENTIÈRES
L'audace des transitions

Envoyé en préfecture le 09/12/2024

Reçu en préfecture le 09/12/2024

Publié le

S²LO

ID : 059-215900176-20241205-DE24152-DE

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 5 décembre 2024
Convocation du : 28 novembre 2024
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 29

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le cinq décembre à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIÈRES se sont réunis à l'Hôtel de Ville.

PRÉSENTS : Jean-Michel MONPAYS, Laurent DERONNE, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Hugues QUESTE, Catherine DE PARIS, Jean-Louis MERTEN, Martine COBBAERT, Philippe CATTOIRE, Martine DUBREU, Bernard HAESBROECK, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Rut LERNER-BERTRAND, Valérie PRINGUEZ, Grégory PICKEU, Dominique BAILLEUL, Véronique NAEYE, Carole CASIER, Cristiane DELESTREZ, Philémon BRUNET, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Désiré BAILLON, Mélanie DEZEURE.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : Bernard HAESBROECK (jusqu'à la délibération DE24.173), Thomas BLACTOT, Lahcem AIT EL HAJ, Alexis DEBUISSON, Pierre VANNESTE, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ (jusqu'à la délibération DE24.155), Mylène MERAD ont délégué respectivement pour les représenter, Jean-Michel MONPAYS (jusqu'à la délibération DE24.173), Catherine DE PARIS, Laurent DERONNE, Hugues QUESTE, Arnaud MARIE, Martine DUBREU, Céline LEROUX (jusqu'à la délibération DE24.155), Sylvie GUSTIN, conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Dominique BAILLEUL

DE24.152

FINANCES
ACOMPTES SUR SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
SUPÉRIEURES A 23 000 €
PREMIER TRIMESTRE 2025

Autorisation - Approbation

☪

En début d'année, et avant le vote du budget primitif, se pose la question du fonctionnement de certaines associations qui ont besoin d'un minimum de trésorerie pour fonctionner au cours du premier trimestre de l'année nouvelle.

Afin d'assurer la continuité financière de ces associations en début d'année, il convient de délibérer chaque année afin d'autoriser la Ville à les financer ces au cours du premier trimestre de l'année.

Il est ainsi proposé d'attribuer pour le premier trimestre 2025, 25 % de la subvention de fonctionnement (Année de référence 2022). Ces montants seront par la suite repris ou éventuellement complétés lors du vote du budget 2025.

Dans ce contexte, il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal les versements suivants :

<u>Nature Fonction</u>	<u>Nom de l'association</u>	<u>Montant proposé 2025</u>	<u>Acompte 2025</u>
65748/31	Le Vivat	339 697 €	84 924 €
65748/338	Centre Social Salengro	145 751 €	36 438 €
	Centre Social les 4 Saisons	157 257 €	39 314 €
65748/30	Club de loisirs Léo Lagrange	224 721 €	56 180 €
	Sports Ouvriers Armentierois Basket (plus 25 000€ d'avance sur subvention 2025 reçu en 2024)	72 338 €	18 085 €
	Jeunesse Athlétique Armentéroise - subvention fonctionnement (plus 20 000€ d'avance sur subvention 2025 reçu en 2024)	59 024 €	14 756 €
	- chèques emploi associatifs	20 700 €	5 175 €
	Société La Jeune Garde - subvention fonctionnement *- chèques emploi associatifs	5 331 € 28 800 €	1 333 € 7 200 €

*** Modification du calcul des CEA en 2023**

Le versement se fera en trois mensualités, entre janvier et mars 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver les versement ci-dessus indiqués.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

N'ont pas pris part au vote :

Pour l'Espace Culturel Le Vivat : Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Céline LEROUX, Martine DUBREU, Grégory PICKEU, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Alexis DEBUISSON, Hans LANDLER

Pour le Centre Social les 4 Saisons : Hugues QUESTE, Martine DUBREU, Carole CASIER, Christiane DELESTREZ, Lahcem AIT EL HAJ, Thomas BLACTOT, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Alexis DEBUISSON.

Pour le Club Léo Lagrange : Jean-Louis MERTEN

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,

Dominique BAILLEUL
Conseiller Municipal
Secrétaire de Séance



Jean-Michel MONPAYS

